

Compte rendu de l'atelier 4 - Citoyenneté et participation - de l'Agenda 21 du Sud-Gironde

30 janvier 2006-Pompéjac-18H30

➤ Participants :

Mme Isabelle DEXPERT, Melle Juliette BROUAT, M. Jacques BLOT, M. Frédéric FAUX, M. Marc Alexis MORELLE, M. Didier DUVIGNEAU, M. Jean Pierre BLIQUY, M. Georges BERNARD, Mme Isaline BOUIX.

➤ Excusés :

M. Jean Pierre DELCAMP.

⇒ Synthèse des échanges du débat :

Mme DEXPERT accueille les participants par un mot de remerciement et propose d'effectuer un tour de table.

⇒ Un constat partagé: la nécessité d'associer la participation des citoyens à la construction d'un projet partagé suivi d'actions concrètes.

Un constat de la situation en matière de démocratie participative est exposé par un participant et partagé par tous. « Une partie grandissante de la population s'éloigne des expressions traditionnelles de la démocratie. Le citoyen reste cependant plus attaché aux élus locaux que nationaux mais des reproches sont faits à l'ensemble sur la pratique du cumul des mandats. Cet écart grandissant entre la société civile et la société politique ne semble pas trouver de solutions efficaces. Un décalage existe entre la montée de l'abstention et la revendication participative et cette apathie citoyenne relève d'une responsabilité collective.

Il ne s'agit pas seulement de proximité, mais de compréhension, de lisibilité, de capacité à agir sur les choix collectifs. Le souhait des citoyens est d'être mieux et plus informés sur les décisions publiques. La démocratie locale n'a de sens que si elle est suivie des effets escomptés tout au moins dans la démarche ».

La difficulté à mobiliser les citoyens réside aujourd'hui dans la crise de confiance envers les élus. Les associations, les syndicats, les collectifs de citoyens constatent que leurs doléances ne sont pas prises en considération dans les choix publics. Cependant, une nuance est faite entre les élus du local et les élus nationaux. La proximité des élus locaux permet plus de transparence et un dialogue avec les administrés.

Pourtant, la remarque est faite sur les avancées plus importantes au niveau national en matière de politique de développement durable. Un décalage existe entre les différents niveaux d'intervention, par exemple, des lois votées ne sont pas appliquées au niveau local telle que la mise en œuvre des PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) dans les PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Un exemple vient contrebalancer cela : la volonté est réelle au sein de certaine administration, telle que le Conseil Général, de changer les pratiques. En 2006, des critères d'écoconditionnalité ont été votés pour tous les investissements financés par le Conseil Général.

⇒ Des outils à imaginer pour assurer l'information et la communication mais également pour sensibiliser et impliquer les publics aux enjeux du développement durable.

La citoyenneté ne s'exprime plus uniquement par le vote mais à travers l'exercice de la démocratie locale. L'intérêt d'une démarche d'implication citoyenne est de cibler les publics que l'on veut sensibiliser : les jeunes, les personnes à faible niveau de ressources, les handicapés.... La difficulté en matière de communication reste l'impact peu connu de l'information qui est diffusée.

En matière de publics cibles, les élus devraient être les premiers formés car ils ont une responsabilité importante d'exemplarité face aux problématiques du développement durable.

Le débat amène les participants à évoquer le rôle de responsabilisation de chacun dans ce type de démarche. Les résolutions prises par les élus devraient systématiquement intégrer les valeurs du développement durable. Cette exemplarité inciterait les changements de pratiques des administrés.

Pourtant, si ce rôle d'incitation est mis en pratique par certains élus, le résultat n'est pas pour autant visible face à l'individualisme ambiant et au peu de citoyens réellement investi dans la vie de la cité.

La meilleure méthode pour favoriser les changements est de proposer des solutions alternatives et d'avoir un rôle pédagogique qui montrera l'utilité des nouvelles solutions (économies de temps, d'argent, meilleur service aux personnes...) plutôt que d'imposer des réglementations qui ne seront pas respectées.

Pour favoriser une prise de conscience et un vrai changement de pratiques, le groupe de travail s'accorde à dire que le rôle éducatif et pédagogique est primordial. Aussi, les enfants constituent le public cible le plus à même d'intégrer au plus tôt les bonnes pratiques. Il ne faut pas négliger le pouvoir d'influence que peuvent avoir les enfants dans le changement des pratiques au sein de la famille.

Quel partenariat pourrait-on envisager avec les scolaires et l'Education Nationale pour avoir des actions de sensibilisation, d'éducation ? Par quel biais peut-on intervenir dans les écoles : les parents d'élèves, le CSCI (Comité ...), les chefs d'établissements ? Des partenariats peuvent être imaginés au travers des CLSH qui sont gérés par les Communautés de Communes. Des actions ont déjà été mises en œuvre avec succès : la troupe de théâtre « les déchets-nés » qui sensibilise sur le tri des déchets.

Des propositions d'actions peuvent être imaginées : la mise en œuvre d'un film où les enfants seraient réalisateurs, assistés par une association locale. Le thème de l'interview pourrait être « Que feriez-vous pour protéger notre planète ? » ou « Triez-vous correctement vos déchets ? ». Ce film pourrait être diffusé sur Internet via le site Adiu.

L'objectif est d'élaborer un outil de communication local sachant que l'on touche souvent un public averti, sensibilisé. Comment faire pour que l'information soit bien reçue, lue et qu'elle donne envie de participer ?.

Une autre méthode peut être utilisée : les conférences débats dans les cafés ou les cercles. Il s'agit de définir le contenu et le public que l'on veut cibler.

Enfin, le débat sur l'outil Internet et les nouveaux usages à venir permet de positionner cet outil comme essentiel en matière de communication pour les années à venir. Des habitudes de travail sont à créer avec cet outil même si le changement des pratiques est long. Les citoyens concernés, qui manquent de temps pour se déplacer ou sont éloignés, peuvent avoir recours à Internet pour suivre les démarches. Les moyens de communication évoluant très vite, de nouvelles télévisions locales vont pouvoir émerger via l'usage de l'ADSL. Il ne faudra pas négliger le poids de cette communication qui peut toucher un public plus large dans les prochaines années.

Annexe au compte rendu :

⇒ Synthèse des échanges lors du débat à travers une grille :

Deux analyses : la situation actuelle avec les atouts et les faiblesses et le devenir du territoire au travers des opportunités et des menaces.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Proximité des élus au niveau local,- Communication existante (bulletin des CDC, bulletin communal, lettre info Pays, site Internet du Pays..),- Association locale proposant des sites Internet favorisant un échange et la création de réseau⇒ initiatives créatrices de lien social.	<ul style="list-style-type: none">- manque de communication et d'information sur les projets,- paradoxe entre abstention et revendication participative,- éloignement de l'intérêt de la population pour la chose publique,- difficulté à trouver des solutions pour impliquer et mobiliser,- poids des associations et des syndicats en baisse car absence de prise en compte dans le débat,
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Agenda 21 : implication et participation citoyenne,- Responsabilisation de chacun, participation pour construire et inventer,- Evaluation des projets : meilleure lisibilité et compréhension des choix politiques,- Cibler les publics afin de sensibiliser et responsabiliser : les enfants et jeunes,- Former les acteurs publics vers des bonnes pratiques et des démarches d'exemplarité,- Agenda 21 : mise en place d'actions s'inspirant des ateliers en vue d'une meilleure participation,- Des outils existants : Internet, conférences, bulletin,- Des partenariats à créer	<ul style="list-style-type: none">- Désintérêt pour la politique, abstention et incompréhension entre société civile et société politique,- Non ou faible prise en compte par les élus des résultats de la concertation,- Individualisme et vouloir agir seul,

⇒ Pistes de travail et réflexions émergentes :

- Expérimenter et innover dans les actions de sensibilisation et cibler les publics: priorité aux enfants et aux jeunes ⇒ implique de créer des partenariats avec les acteurs de l'éducation ou par exemple sensibiliser à partir de structures type CLSH....
- Former les acteurs publics afin d'inciter vers l'exemplarité,
- Identifier les expériences existantes en matière de sensibilisation, de partenariats avec les scolaires..
- Développer l'usage de l'outil Internet.